

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 7 AVRIL 2026

TENUE À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Déclaration d'ouverture par monsieur le maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux - séance ordinaire du 10 mars et séance extraordinaire du 24 mars 2026

Objet : approuver les procès-verbaux faisant état des délibérations du conseil alors qu'il siégeait en séance publique.

4. Dépôt - certificats de la procédure d'enregistrement tenue du 16 au 20 mars 2026

Objet : déposer les certificats de la procédure d'enregistrement relative aux règlements suivants :

- **SH-781** décrétant un emprunt et une dépense de 3 000 000 \$ pour l'acquisition d'actifs immobiliers;

- **SH-782** décrétant un emprunt et une dépense de 500 000 \$ pour la réalisation et la conception de travaux découlant du Plan de gestion des débordements.

Les 2 règlements sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter. À la fin de la période de 5 jours de la tenue des registres, aucune personne n'a signé. Les règlements seront maintenant soumis à l'approbation de la ministre des Affaires municipales.

5. Dépôt - listes des dépenses autorisées par délégation de pouvoir

Objet : déposer la liste des contrats conclus, au cours du mois précédent, par le comité exécutif et comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et la liste des dépenses autorisées par délégation de pouvoir, et ce, en conformité avec les articles 477.2 et 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

6. Dépôt - rapports d'activités du trésorier - Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

Objet : prendre acte du dépôt des rapports d'activités pour l'exercice financier 2025 concernant le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales, en conformité avec la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

7. Modifications - structure organisationnelle de services municipaux

Objet : modifier la structure organisationnelle de la Ville pour la direction générale et le Service du greffe et des affaires juridiques

Les modifications suggérées sont :

Direction générale - Bureau de grands projets et planification

- Création d'un poste col blanc de « conseillère ou conseiller en vitalité du territoire » (temporaire 3 ans).

Service du greffe et des affaires juridiques

- Création d'un poste col blanc d'agente ou agent à la cour municipale;
- Abolition d'un poste de col blanc d'adjointe ou adjoint administratif - cour municipale.

8. Nomination - capitaine aux opérations - Service de sécurité incendie et de sécurité civile

Objet : nommer une personne au poste de capitaine aux opérations au Service de sécurité incendie et de sécurité civile.

Dans le cadre de la nomination d'un titulaire de poste à une autre fonction de ce service, le Service du capital humain a ouvert un concours pour combler le poste vacant.

L'objet de la résolution est de nommer Francis Maheu à ce poste selon les modalités prévues au Protocole d'entente sur les conditions de travail des cadres et employés non syndiqués. La date d'entrée en fonction demeure à déterminer.

Monsieur Maheu occupe actuellement un poste de pompier pour le même service.

9. Nomination - cheffe de division - grands projets - Direction générale - bureau de grands projets et planification

Objet : nommer une personne au poste de cheffe de division - grands projets au bureau de grands projets et planification à la direction générale.

À la suite de la création du poste de chef.fe de division – grands projets, le Service du capital humain a affiché le concours interne afin de combler ce nouveau poste.

L'objet de la résolution est de nommer Marie-Hélène Leclair à ce poste selon les modalités prévues au Protocole d'entente sur les conditions de travail des cadres et employés non syndiqués. La date d'entrée en fonction demeure à déterminer.

Madame Leclair occupe actuellement le poste de contrôleur de projet pour le même service.

10. Signature - renouvellement des ententes de gestion - programme de supplément au loyer - Office municipal d'habitation de Shawinigan (OMH) - Société d'habitation du Québec (SHQ)

Objet : autoriser le renouvellement des ententes relatives au programme de supplément au loyer unifié (PSLQ) de la Société d'habitation du Québec et confirmer l'engagement de la Ville à y contribuer à la hauteur de 10 %.

Les ententes sont venues à échéance le 31 décembre dernier. La période du renouvellement vaut du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 et vise 127 unités de logements.

11. Signature - entente sectorielle - développement pour les arts et les lettres de la région de la Mauricie 2025-2026

Objet : autoriser la signature de l'entente sectorielle de développement pour les arts et les lettres dans la région de la Mauricie 2025-2026 à intervenir avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, la MRC de Maskinongé, la MRC de Mékinac, la MRC des Chenaux, la Ville de Trois-Rivières et Culture Mauricie.

L'objet de la résolution est d'autoriser la directrice générale de la Ville à désigner le représentant qui siègera au comité de gestion à être formé en vertu de l'entente et d'accepter de verser une contribution financière de 20 000 \$.

12. Reconnaissances et signatures - aides financières - Programme de soutien aux organismes

Objet : reconnaître des organismes afin qu'ils puissent bénéficier d'aides financières dans le cadre du programme de soutien aux événements et autoriser la signature d'ententes à intervenir.

Organismes	Événements	Date reconnaissance 2023-2025	Aides financières 2026
SSJB locale Centre-de-la-Mauricie	Fête nationale	7 mars 2023	23 000 \$

Regroupement pour la solidarité musicale en Mauricie (RSMM)	L'Ultime Édition	20 février 2023	16 000 \$
Sainte-Flore... Rendez-vous des peintres	Rendez-vous des peintres	7 mars 2023	19 300 \$
Club optimiste de St-Jean-des-Piles	Festival de pêche de St-Jean-des-Piles	7 mars 2023	26 800 \$
Cyclo-Mauricie	Défis du parc	14 février 2023	84 000 \$
Shawi Festival	Festival Énergik	24 mars 2025	125 000 \$
La Série du diable	La Série du Diable	20 février 2023	13 000 \$

13. Résiliation de contrat - services d'un technicien en instrumentation et contrôle
- R 413-19-08-25

Objet : résilier le contrat octroyé à Technigaz pour les services d'un technicien en instrumentation et contrôle.

CONSIDÉRANT l'insatisfaction de la Ville à l'égard des exigences requises en matière de compétences et de disponibilité pour le technicien dans la réalisation de ce contrat;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adressé la problématique en septembre 2025 et exigé d'obtenir les services d'une personne rencontrant les exigences, et ce, sans succès;

CONSIDÉRANT l'article 13.03 du contrat;

Que le conseil municipal résilie le contrat N° HURM-20250625 octroyé lors de la séance du 19 août 2025 à 3089762 Canada inc. faisant des affaires sous le nom de Technigaz.

14. Exercice du droit d'option - fourniture de pierres concassées et d'abrasifs non livrés - lots 1, 2, 3 et 5

Objet : autoriser l'exercice de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec Construction DJL inc., pour la fourniture de pierres concassées et d'abrasifs non livrés pour la saison 2026-2027.

L'objet de la résolution est de renouveler le contrat pour la saison 2026-2027 au montant estimé à 344 587,50 \$, taxes en sus. Le prix est établi selon le prix pour la saison 2025-2026 majoré d'un pourcentage équivalant au pourcentage moyen d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de la moyenne annuelle canadienne de l'année précédente, au 31 décembre, pour les mois de janvier à décembre. Cet indice est de 2,1 %.

Lot 1 0-20 mm : un montant estimé à 28 200,02 \$, taxes en sus;

Lot 2 MG-20 M.T.Q. : un montant estimé à 263 356,74 \$, taxes en sus;

Lot 3 MG-56 : un montant estimé à 35 888,15 \$, taxes en sus;

Lot 5 100-200 mm : un montant estimé à 16 836,29 \$, taxes en sus;

Manutention d'hiver, si requise : un montant estimé à 306,30 \$, taxes en sus.

Le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

15. Adoption - règlement SH-784 - code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Shawinigan

Objet : adopter, sans changement, le règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Shawinigan.

Suite à l'élection du 2 novembre 2025, le conseil doit adopter un code d'éthique d'ici le 1^{er} mai prochain, conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Après un avis de motion et une présentation du projet de règlement lors de la séance du 10 mars, un avis a été publié dans l'Hebdo du Saint-Maurice afin d'aviser de l'adoption prochaine de ce règlement.

16. Adoption - règlement SH-785 - code d'éthique et de déontologie du personnel de cabinet

Objet : adopter, sans changement, le règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie du personnel de cabinet.

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit aussi qu'un code doit être adopté pour le personnel de cabinet.

Après un avis de motion et une présentation du projet de règlement lors de la séance du 10 mars, un avis a été publié dans l'Hebdo du Saint-Maurice afin d'aviser de l'adoption prochaine de ce règlement.

17. Adoption - règlement SH-786 - emprunt 525 000 \$ - projets d'amélioration opérationnelle relatifs aux ouvrages d'eaux usées et d'eau potable

Objet : adopter, sans changement, le règlement SH-786 décrétant un emprunt et une dépense de 525 000 \$ pour la réalisation de divers projets d'amélioration opérationnelle relatifs aux ouvrages d'eaux usées et d'eau potable.

Ce règlement a pour objet d'autoriser la Ville à procéder aux divers travaux, notamment:

- la modernisation des équipements électriques à la station de surpression Lafontaine et du poste de pompage St-Michel;
- l'amélioration des appareils de levage dans divers postes de pompage d'eaux usées et du système de chloration au réservoir Arbec A04 situé dans le secteur St-Georges.

Ces travaux sont prévus au programme quinquennal 2026-2030 de la Ville. L'emprunt est d'une durée de dix ans. La Ville affecte annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion de ses revenus généraux pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt. Ce règlement sera soumis à l'approbation de la ministre des Affaires municipales.

18. Adoption - règlement SH-787 - emprunt 4 850 000 \$ - travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie - 125^e Rue

Objet : adopter, sans changement, le règlement SH-787 décrétant un emprunt et une dépense de 4 850 000 \$ pour des travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la 125^e Rue, entre la 105^e Avenue et l'avenue Côté.

Ces travaux sont prévus en partie au programme quinquennal d'immobilisations de la Ville pour l'exercice financier 2026. L'emprunt est d'une durée de vingt ans. La Ville affecte annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion de ses revenus généraux pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt. Ce règlement sera soumis à l'approbation de la ministre des Affaires municipales.

19. Adoption - plan d'action révisé à l'égard des personnes handicapées

Objet : adopter le plan d'action révisé à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2025 et le bilan 2024.

La Ville a mis en œuvre son premier plan en 2007. Annuellement, il doit être révisé en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits de la personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Le plan d'action identifie les obstacles. C'est un comité de travail qui procède à la révision.

20. Modification - Politique administrative encadrant les rôles et les communications entre les élus et le personnel municipal

Objet : modifier la politique administrative encadrant les rôles et les communications entre les élus et le personnel municipal.

Cette politique a été révisée à la suite de l'arrivée d'un nouveau conseil municipal et de l'embauche d'un chef de cabinet, ce qui vient modifier les canaux de communication mis à la disposition des élus dans le cadre de leur mandat.

21. Signature et appui - Office d'habitation de la Vallée de l'Énergie - mise en place d'un Service d'aide à la recherche de logement

Objet : appuyer l'Office d'habitation de la Vallée de l'Énergie dans la mise en place d'un Service d'aide à la recherche de logement.

L'objet de la résolution est d'autoriser la participation financière de la Ville à la hauteur de sa contribution annuelle estimée de 11 192,40 \$ ainsi que la conclusion d'une entente tripartite avec la Société d'habitation du Québec et l'Office d'habitation de la Vallée de l'Énergie.

Il y a lieu de mandater la direction générale afin d'assurer le suivi de cette entente et la collaboration entre les partenaires.

22. Appui - Projet Mauricie

Objet : appuyer le Projet Mauricie, lequel vise la construction et l'exploitation d'une usine de production d'hydrogène vert et de gaz naturel renouvelable (GNR) à Shawinigan, alimentée par des énergies renouvelables produites au Québec.

Plus spécifiquement, par cette résolution, le conseil municipal souhaite :

- reconnaître l'importance stratégique du Projet Mauricie pour le développement économique, environnemental et social de la Ville, de la Mauricie et du Québec;
- manifester publiquement son appui au Projet Mauricie;
- encourager la poursuite du dialogue, de la concertation et de la collaboration entre le promoteur, les citoyens, les communautés locales et les autorités publiques, dans un esprit de transparence et de développement durable.

23. Adhésion et dépôt de candidature - Réseau québécois en innovation sociale

Objet : autoriser Lynn O'Cain, cheffe innovation sociale, à adhérer au Réseau québécois en innovation sociale dans la catégorie organisation de soutien à titre de membre individuel, appuyer sa candidature à un poste au conseil d'administration du RQIS lors de l'assemblée générale annuelle prévue en avril 2026, et autoriser sa participation, lorsque requis, aux activités liées à cette implication dans le cadre de ses fonctions professionnelles.

Né en 2005, le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) est un organisme provincial qui a pour mission de mobiliser les savoirs et les expériences qui contribuent à faire de l'innovation sociale un levier indispensable au développement du Québec. Il joue le rôle de carrefour, de maillage, de développeur et de partage d'expertises. Il rassemble des acteurs des milieux communautaires, universitaires et institutionnels engagés dans le développement et la diffusion des pratiques d'innovation sociale au Québec.

24. Engagement et demande d'aide financière - ministre de la Culture et des Communications - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2025-2026

Objet : autoriser la Cheffe de division bibliothèques et culture, à déposer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications, et ce, dans le cadre du programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2026-2027.

L'objet de la résolution est également d'autoriser le maire et la greffière ou l'un des greffiers adjoints à signer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, les Conditions d'octroi de l'aide financière de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2026-2027.

25. Versement - aide financière - Programme d'adaptation de domicile

Objet : accepter la demande d'aide financière reçue dans le cadre du programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

L'objet de cette résolution est d'accepter une demande d'aide pour montant total de 27 556,50 \$.

26. Demande d'ajustement de la rémunération des administrateurs du conseil d'administration d'Énercycle

Objet : demander qu'Énercycle ajuste la rémunération de tous ses administrateurs afin qu'elle soit équivalente au niveau 3 de la grille de rémunération applicable aux membres des conseils d'administration des sociétés d'État du gouvernement du Québec et que cet ajustement soit rétroactif au 1^{er} avril 2026. Ce niveau correspond à une rémunération de 21 200 \$ par année pour un président de conseil d'administration et de 10 600 \$ par année pour les autres membres.

27. Proclamation - Semaine nationale du don d'organes et de tissus

Objet : proclamer la semaine du 19 au 25 avril comme étant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus.

Le don d'organes est synonyme de vie et d'espoir pour plus de 800 personnes en attente d'une transplantation au Québec et il est important que chaque citoyen soit sensibilisé à cette importante cause, parle du don d'organes avec ses proches et confirme sa décision par écrit.

Ce geste de solidarité peut sauver jusqu'à 8 vies et redonner la santé à 20 autres personnes.

28. Affaires nouvelles

29. Information

30. Période de questions

31. Levée de la séance

Me Chantal Doucet
Greffière